

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 916

Artikel: Récolte d'abricots catastrophique : la bataille des normes
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018282>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La bataille des normes

(pi) Après trois bonnes années (10 millions de kilos en 1985, 8 millions en 1986 et 11 millions en 1987) la récolte d'abricots de cet été est catastrophique en Valais: 2 millions de kilos selon les producteurs, 3 à 4 d'après les services cantonaux.

Certains parlent de phénomène cyclique: il serait normal, à la suite de si bonnes récoltes, que les arbres soient moins généreux. Argument réfuté par les producteurs qui ont pour eux des conditions météorologiques excellentes. L'Union des producteurs valaisans se demande d'ailleurs, dans un communiqué, *qui va payer la perte de 5 millions de kilos*, montrant du doigt l'usine d'aluminium de Martigny.

Tenter d'expliquer le phénomène, c'est mettre dans la balance l'expérience, le «senti» des producteurs dans un plateau, le discours scientifique et officiel qui s'en tient aux normes fédérales dans l'autre.

Fluor en baisse Ozone en hausse

Pour Gérard Vuffray, ingénieur agronome travaillant pour l'Union des producteurs suisses (UPS) et l'Association de défense contre les émanations nocives des usines, même si la relation entre mauvaise récolte et pollution n'est pas scientifiquement établie, elle existe bel et bien. Sinon, pourquoi serait-ce toujours la même région qui serait touchée, à la même altitude? Certes, les émanations de fluor ont fortement diminué depuis que le Conseil d'Etat, après plusieurs dizaines d'années de pression des producteurs, a édicté des normes et fait effectuer des contrôles. Les rejets ont ainsi passé en dix ans de 6 kg par tonne d'aluminium produite à 0,4 kg aujourd'hui. Mais parallèlement, la quantité d'autres polluants a augmenté. La concentration d'ozone, par exemple, dépasse régulièrement (*plusieurs centaines d'heures par année*) selon Luc Genoud, chimiste responsable du laboratoire du service de protection de l'environnement) les 120 microgrammes par mètre cube d'air, norme fédérale qui ne devrait pas être dépassée plus d'une fois par an. Cette situation n'est, hélas,

pas propre au Valais et rares sont les cantons qui arrivent à respecter l'Opair (Ordonnance fédérale sur la protection de l'air). Le problème, pour le chimiste cantonal, c'est qu'*«on ne sait pas très bien que faire avec l'ozone. On ne sait pas quel robinet fermer!»*.

«Les normes sont respectées!»

Luc Genoud admet que la récolte d'abricots de cette année est *«miserable»*. Il reconnaît également qu'il y a pollution générale, causée aussi bien par les usines que par le trafic ou les ménages (chauffages). Celle-ci est contrôlée par deux laboratoires mobiles et les résultats sont régulièrement publiés dans le *Nouvelliste*, le *Journal de Sierre* et le *Walliser Bote*. Des contrôles sont également effectués à la sortie des usines (émissions) et alentour (immissions). Chacun des trois fabricants d'aluminium (à Chippis, Steg et Martigny) est contrôlé tous les trois ans. Ce printemps, c'était justement le tour de la fabrique octodurienne — celle qui est dans le collimateur des producteurs d'abricots. Eh! bien, pas trace d'une

norme dépassée. Tout au plus, les visites de vergers ont-elles permis de découvrir des brûlures sur les feuilles, peu avant la récolte, dans un rayon très localisé autour de l'usine. Mais rien pour le service de protection de l'environnement durant la période sensible de la floraison. La situation n'est pas la même aux yeux des producteurs qui, d'après leur communiqué, ont *trouvé énormément de brûlures sur les fruits dans la région de Martigny-Vernayaz*.

Il faut dire que l'abricotier se moque des

Terrain connu

Les producteurs ont déjà connu une situation comparable à celle de cette année: de 1968 à 1972, les récoltes avaient été bonnes (environ 9 millions de kilos en moyenne) à part 1970, à cause d'un gel printanier. Un nouveau gel en 1974 avait réduit la récolte à 1,9 million de kilos. L'année suivante, les conditions climatiques étaient bonnes, mais la récolte ne fut que de 1 million de kilos. Coupable reconnu par le Tribunal fédéral: brûlure au fluor au moment de la floraison. Les pollueurs ont dû indemniser leurs victimes.

normes et que les effets d'une même quantité de polluants, officiellement jugée acceptable, peuvent varier fortement en fonction de la météo. Ainsi, l'absence de pluies pendant un certain temps ou une pluviométrie très faible — comme ce fut le cas ce printemps — favorisent la concentration de substances nocives, à cause de l'absence d'effet de lavage. Gérard Vuffray, dans *Union*, l'organe de l'UPS, accuse également les «pointes»: à certains moments de la production, lorsque la surveillance est moindre (nuits et fins de semaines), ou en cas de panne, l'émission de fluor peut être momentanément très forte. Et les dispositifs de contrôle actuels, qui travaillent sur des périodes relativement courtes (mesures toutes les 8 heures pendant 24 heures), ne sont pas forcément là au bon moment pour déceler ces pollutions de faible durée. La situation a paradoxalement été rendue plus complexe pour les agriculteurs depuis la forte diminution

«Fermez l'usine!»

Pour Hervé Collomb, producteur à Saxon, la récolte est *«catastrophique»*, avec de fortes variations d'un endroit à l'autre, sur des qualités de terre identiques. Pour lui, le coupable ne fait aucun doute: c'est l'usine de Martigny. *«Le système de mesure est mauvais. On est convaincu que c'est la pollution et on en a raz-le-bol! Il faut que le Conseil d'Etat prenne des décisions ou qu'il fasse boucler l'usine!»*

Cinquante millions pour douze clubs

(cfp) Nos lecteurs sportifs ont souvent de la peine à comprendre pourquoi ils doivent payer si cher leur place pour assister à un match de football qui ne leur donne pas nécessairement satisfaction. Mais au fait, à combien se monte le chiffre d'affaires d'un club? Quel est le prix des places? Pourquoi augmente-t-il ou baisse-t-il? La lecture de quelques journaux alémaniques fournit des réponses qui nous permettent de comprendre que nous sommes en face d'entreprises classables, pour la Ligue natio-

des émissions de fluor. On disposait en effet jusque là d'un polluant facile à identifier. Certains effets de la pollution subsistent, mais la diffusion des sources et la présence d'autres toxiques aux effets moins connus font qu'il est plus difficile de désigner les coupables avec assurance. Gérard Vuffray relève tout de même que, pour la seule «petite» usine de Martigny, ce sont (...) chaque jour de 450 à 900 kg d'anhydride sulfureux qui sont émis dans l'atmosphère, ainsi que 7 à 8 tonnes de monoxyde de carbone. Et de préciser: «Les installations actuelles peuvent fonctionner encore pendant une quarantaine d'années. Il faudra assainir avant.»

La pollution existe même en Valais

Pour agir, une large prise de conscience politique est nécessaire. Car il n'y a pas si longtemps, la pollution n'existait officiellement pas en Valais, question de ne pas nuire à l'image de marque touristique du canton. Un pas a été fait avec la brochure *Options cantonales en matière de protection de l'environnement* parue ce printemps (voir DP 901) et qui, à défaut de propositions concrètes, a au moins le mérite de reconnaître que le problème existe. L'agriculture y est d'ailleurs aussi désignée, du bout des lèvres, comme une des sources de pollution à cause de l'emploi massif et répété de produits phytosanitaires... ■

nale A (douze clubs), dans la catégorie des entreprises moyennes. Les clubs des autres catégories sont soit des entreprises moyennes, soit des petites entreprises, en bref des PME.

Les budgets

Une double page de la *SonntagsZeitung* (17.7) indique le budget de la saison des douze clubs de la Ligue A. Seul celui du FC Lugano manque et celui du FC Sion est indiqué comme approximatif, mais *Blick* (5.8) a confirmé le chiffre, en l'élevant légèrement.

Le club ayant le plus fort budget est le Servette FC (6 millions). Les plus modestes sont le FC Wettingen et l'AV Bellinzona (chacun 2 millions). En faisant l'addition des sommes publiées, tenant compte des chiffres de *Blick* pour Sion, on arrive à un total supérieur à 42 millions pour onze clubs. Le budget de Lugano n'étant certainement pas inférieur à celui de Bellinzona et sachant que certaines caisses sont alimentées par des prestations non comptabilisées de mécènes, nous arrivons sans peine à un total proche de cinquante millions pour une saison de LNA.

Qui fournit ces fonds?

Les spectateurs

Le magazine *Schweizer Woche* a donné des indications sur les stades et les prix d'entrée. Alors que l'AC Bellinzona ne peut offrir que 2625 places, dont 750 couvertes, Lausanne-Sports et Grasshopper-Club en offrent chacun près de 40 000. BSC Young Boys approche même le chiffre de 60 000. Pourtant, le prix des places, sauf à Berne, varie peu en fonction de l'offre.

Places de tribunes les plus chères: 30 fr (6 clubs, dont depuis peu Sion). Au Hardturm, où Grasshopper a réduit les prix pour attirer les spectateurs, cette somme permet de bénéficier d'une loge. Les tribunes les moins chères sont à Berne (YB): 22 fr, et partiellement à Lausanne (20 et 25 fr). Les places debout coûtent de 15 fr (Sion) à 10 fr

(7 clubs). Des réductions de prix sont parfois accordées aux jeunes, aux personnes âgées et à diverses catégories socio-professionnelles.

Les maillots

Nous ne disposons que de six données. Pour Sion, c'est clair. M. André Luisier (*Nouvelliste*), qui couvre un tiers des frais du club, a des maillots portant la publicité de son journal. Dans les autres cas, le produit de la publicité sur maillots rapporte entre 500 000 fr (Grasshopper) et 180 000 fr (FC Saint-Gall). A remarquer le fait amusant qu'un match entre Aarau et Lucerne fait s'opposer des maillots de deux publicités du groupe de communication Ringier (Ringier-Aarau, *Luzerner neueste Nachrichten*-Lucerne). Bien des questions ne sont pas résolues au moment de conclure, mais le fait est que le sport n'a pas seulement un aspect ludique. Ses aspects économiques restent souvent dans l'ombre — sauf au moment des transferts — comme si beaucoup avaient peur de devoir avouer que tout se paie, même le jeu lorsqu'il devient spectacle. ■

EN BREF

Les Lucernois n'ont pas de pétrole, mais le directeur de l'office du tourisme a des idées. On connaît déjà l'histoire des mariages spectacles proposés aux Japonais. On connaît moins les arrangements offerts au Koweïtiens qui leur assurent qu'ils auront de la pluie pendant leur séjour d'au moins une semaine à Lucerne.

Un hebdomadaire d'Obwald présentait récemment Walter Reinhard à ses lecteurs. C'est le plus vieux prêtre du demi-canton. Il y a bien longtemps, à Paris, il a été vicaire d'une paroisse en même temps que celui qui est devenu Mgr Lefebvre.

Une des croisières sur le Léman prévoit, à l'arrêt de Thonon, un pot d'accueil baptisé «John Périer», en souvenir d'un Suisse qui tenta de rallier le Chablais à la cause helvétique lors du rattachement de la Savoie à la France.